

Feuille 2033D

VOUS N'AVEZ PAS RENSEIGNE LE MONTANT DES PRELEVEMENTS PERSONNELS; EN EXISTE-T-IL ? (sinon remplissez la zone 399 avec 0). ok -

DES MOUVEMENTS DE TVA DEDUCTIBLE SONT DETECTES EN COMPTABILITE GENERALE. LA ZONE RELATIVE A LA T.V.A. DEDUCTIBLE (2033-D : 378) DOIT ETRE RENSEIGNEE. ok

VOUS N'AVEZ PAS RENSEIGNE L'EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (2033-E : 376) ALORS QU'IL EXISTE DES COMPTES 64XX EN COMPTABILITE GENERALE. ok

Feuille 2033E

Les comptes 791 ou 796 ou 797 sont mouvementés, vérifiez s'il s'agit de refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges afin d'alimenter le feuillet 2033 E. ok

RAPPORT FINAL

4 ANOMALIES DETECTEES

BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 49 050,05

BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 52 667,53

COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>10 B rue des Naigeons 21200 BEAUNE</u>																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>5</td><td>9</td><td>5</td></tr></table>										4	9	3	8	5	6	5	9	5		
4	9	3	8	5	6	5	9	5												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2					
1	2																			
1	2																			
										Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	6	
3	1	1	2	2	0	1	6													
ACTIF																				
										Brut 1										
										Amortissements-Provisions 2										
										Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012													
			Autres *		014		016													
	Immobilisations corporelles *				028	2 709	030	1 702			1 007									
	Immobilisations financières * (1)				040	179	042				179									
	Total I (5)				044	2 888	048	1 702			1 186									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060	4 994	062					4 994									
	Avances et acomptes versés sur commandes				064	1 123	066				1 123									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	3 271	070					3 271									
		Autres * (3)		072	201	074					201									
	Valeurs mobilières de placement				080	35 000	082				35 000									
	Disponibilités				084	289 287	086				289 287									
	Charges constatées d'avance *				092	2 649	094				2 649									
Total II				096	336 526	098				336 526										
Total général (I+II)										110	339 414	112	1 702		337 712					
PASSIF																				
										Exercice N 1										
										NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120						3 000									
	Écarts de réévaluation				121															
	Réserve légale				126						300									
	Réserves réglementées *				130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131						163 803									
	Report à nouveau				134															
	Résultat de l'exercice				136						49 050									
	Provisions réglementées				140															
Total I				142						216 153										
Provisions pour risques et charges				151																
Total II				151																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				161															
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166					11 563										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N-1 :				169	43 853				109 997										
	Produits constatés d'avance				174															
Total III				176						121 559										
Total général (I + II + III)										180	337 712									
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(-)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			155										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

dk

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	de	348 639	210	354 948	
	Production vendue	{ Biens dont export et livraisons intracommunautaires } Services *	215		214	(638)	
			217		218	99 907	
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production stockée *			224			
	Production immobilisée *			226			
	Subventions d'exploitations reçues			230	3 754		
	Autres produits			232	457 971		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234	287 662		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236	(1 183)		
	Variation de stocks (marchandises) *			238	1 007		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			242	41 597		
	Autres charges externes * (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			244	1 762		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	ok	228	250	40 132	
	Rémunérations du personnel *			252	24 361		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			254	903		
	Dotations aux amortissements *			256			
	Dotations aux provisions			262	(8)		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	396 233		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	61 738		
Produits financiers (III)	280	4 279	Charges financières (V)	294	935		
Produits exceptionnels (IV)	290		Charges exceptionnelles (VI)	300			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	16 032		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	49 050		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	49 050	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-I CGI) et autres amortissements non déductibles			318	3419		
	Provisions non déductibles *			322	187		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	16405		
	Divers * dont intérêts excédentaires des epes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sixies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350
		Créance due au report en arrière du déficit			346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	49 050	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	69061		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	49 050	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

69061

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2016

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	2 709	472		474		476	2 709				
Immobilisations financières		480	24	482	155	484		486	179				
TOTAL		490	2 733	492	155	494		496	2 888				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	799	562	903	564		566	1 702				
TOTAL		570	799	572	903	574		576	1 702				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5				
	6		7		8		9		10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
			Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)								591					
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SI

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *					
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607					
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616					
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636					
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646					
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656					
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666					
TOTAL		680	682	684	686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL		770	775					TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995				
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996				
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA						
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129				
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800				
VI DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *							380			
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374		21964	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378		4599	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
 DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFiP N° 2033-E-SD 2016

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *								
I - Production de l'entreprise												
Ventes de marchandises	108				354948							
Production vendue - Biens	109				- 638							
Production vendue - Services	141				99907							
Production stockée	111											
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143											
Subventions d'exploitation reçues	113											
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115											
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116											
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118											
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153											
	TOTAL 1	144			454217							
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers												
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121				287662							
Variation de stocks (marchandises)	122				- 1183							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123				1007							
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	115											
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125				29612							
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146											
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128											
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148				- 8							
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150											
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133											
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135											
	TOTAL 2	152			317090							
III - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	137											
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117				137127							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).												
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020				X							
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022				454217							
Période de référence	024	01	/	01	/	2016	160	31	/	12	/	2016
Date de cessation	186											
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs												
Effectifs moyens du personnel * :	376				21							
dont apprentis	657											
dont handicapés	651											
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861											

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31/12/2016

SIREN

4 9 3 8 5 6 5 9 5

Dénomination de l'entreprise

SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

Adresse (voie)

10 B rue des Naigeons

Code postal

21200

Ville

BEAUNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique ROBERT-BETUNE Prénom(s) CORINNENom marital % de détention 49,50 Nb de parts ou actions 99Naissance: Date 11/01/1969 N° Département 95 Commune VILLIERS LE BEL Pays Adresse : N° 7 Voie RUE DU CLOS DES CAPUCINSCode Postal 21200 Commune BEAUNE Pays FRANCETitre (2) MME Nom patronymique PARENT Prénom(s) CAROLINENom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 100Naissance: Date 19/04/1977 N° Département 21 Commune DIJON Pays Adresse : N° 14 Voie RUE PIERRE JOIGNEAUXCode Postal 21200 Commune BEAUNE Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables - janvier 2016 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date de service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES 10 B rue des Naigeons 21200 BEAUNE					
SIRET	4	9	3	8	5
	6	5	9	5	0
	0	0	0	2	7
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Négoce de vins			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	49 050	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
				Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
SOGECO 8 rue Saint Jean Perse 21000 DIJON			30 rue J Baret Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA			Date:	07022017	Lieu: BEAUNE
Tél:			Qualité et nom du signataire: PARENT - GERANTE		
			Signature:		

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2016

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES					
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	<table border="1"> <tr> <td>payées par la société elle-même</td> <td>a</td> <td>payées par un établissement chargé du service des titres</td> <td>b</td> </tr> </table>	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e				
	f				
	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h) :				

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				1	2	3	4	5
CORINNE ROBERT-BETHUNE 7 RUE DU CLOS DES CAPUCINS 21200 BEAUNE	99	2016	28657					
CAROLINE PARENT 14 RUE PIERRE JOIGNEAUX 21200 BEAUNE	100	2016	13946					

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾	MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter

49144

2016	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du / au / ou au titre de l'année N			
Société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe :			Néant
Désignation : SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES Adresse : 10 B rue des Naigeons 21200 BEAUNE Siren : 493856595			
Société bénéficiant du régimes fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt			
		Dont préfinancement	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			

III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	